

Nom commercial : einzA Universalputz

Code produit: 0610608

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2025

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

einzA Universalputz

UFI:

U2RE-F1Y2-800E-2EE2

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Mortier d'enduit léger pour la préparation et l'égalisation de supports porteurs, le ragréage de supports en béton et en crépi, la reprise de surfaces de façades endommagées. Pour l'extérieur et l'intérieur.

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

einzA Farben GmbH & Co KG

Junkersstraße 13

30179 Hannover

N° de téléphone +49 (0)511 67490-0

N° Fax +49 (0)511 67490-20

e-mail info@einzA.com

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Eye Dam. 1; H318

Skin Irrit. 2; H315

STOT SE 3; H335

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



SGH05



SGH07

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

Ciment Portland

DIHYDROXYDE DE CALCIUM

Mentions de danger

H315

Provoque une irritation cutanée.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P261

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Nom commercial : einZA Universalputz

Code produit: 0610608

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2025

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

P280	Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.
UFI:	
U2RE-F1Y2-800E-2EE2	

2.3 Autres dangers

La poussière produite par le mélange sec peut irriter les voies respiratoires. L'inhalation répétée de grandes quantités de poussière augmente le risque de maladies pulmonaires. Dès que le mélange sec entre en contact avec de l'eau ou devient humide, il se forme une solution fortement alcaline. En raison de sa forte alcalinité, le mortier humide peut provoquer des irritations de la peau et des yeux. En raison de l'alcalinité, il existe un risque de lésions cutanées graves, surtout en cas de contact prolongé. La préparation est pauvre en chromate, il n'y a donc pas de risque de sensibilisation au chromate. Dans la forme prête à l'emploi après addition d'eau, la teneur en chrome (VI) soluble ne dépasse pas 0,0002 % de la masse sèche du ciment contenu. La condition préalable à l'efficacité de la réduction du chromate est un stockage approprié et le respect de la date de péremption. Le produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Evaluation PBT

Selon les informations transmises au sein de la chaîne d'approvisionnement : le produit ne contient aucun composant considéré comme PBT en teneur > 0,1 % .

Evaluation vPvB

Selon les informations transmises au sein de la chaîne d'approvisionnement : le produit ne contient aucun composant considéré comme vPvB en teneur > 0,1 % .

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires		%
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration		
1	Ciment Portland				
	65997-15-1 266-043-4 - -	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H335	>=	10,00 - < 25,00	% en poids
2	DIHYDROXYDE DE CALCIUM				
	1305-62-0 215-137-3 - 01-2119475151-45	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H335	>=	10,00 - < 25,00	% en poids

Texte complet des mentions H et EUH, sauf si déjà mentionné dans la section 2.2 : voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et faire appel à un médecin.

Après inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

Après contact cutané

Enlever les vêtements contaminés. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel immédiatement à un médecin. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Nom commercial : einZA Universalputz**Code produit:** 0610608**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 27.06.2025**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** FR

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Agent d'extinction approprié**

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Agent d'extinction non approprié

Donnée non disponible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucuns connus.

5.3 Conseils aux pompiers

Aucune mesure particulière.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter la formation de poussières. Veiller à assurer une aération suffisante.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le rejet dans les égouts ou les cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination".

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Pour la protection individuelle, voir rubrique 8. Eviter la formation et le dépôt de poussières.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire). Ne pas inhaler les poussières. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Respecter la législation relative à la santé et à la sécurité au travail. Stocker au sec. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau. Il est essentiel de respecter les instructions du fabricant concernant les conditions de stockage et la durée de conservation (voir également la rubrique 2 "Autres dangers identifiés").

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le fût d'origine maintenu fermé. Garder les emballages solidement fermés. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Acides; Agents oxydants; Bases

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

Nom commercial : einZA Universalputz

Code produit: 0610608

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2025

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	DIHYDROXYDE DE CALCIUM	1305-62-0	215-137-3
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France			
Calcium (dihydroxyde de) fraction alvéolaire			
	VLE (courte durée)	4	mg/m ³
	VLE (8h)	1	mg/m ³
2017/164/EU			
Calcium dihydroxide			
	VLE (courte durée)	4 (9)	mg/m ³
	VLE (8h)	1 (9)	mg/m ³

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	DIHYDROXYDE DE CALCIUM			1305-62-0 215-137-3
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	1 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	4 mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	DIHYDROXYDE DE CALCIUM			1305-62-0 215-137-3
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	1 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	4 mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE
	compartiment écologique	Type	Valeur
1	DIHYDROXYDE DE CALCIUM		1305-62-0 215-137-3
	Eau	eau douce	0,49 mg/L
	Eau	eau marine	0,32 mg/L
	sol	-	1080 mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	3 mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à assurer une aération suffisante. Lorsque c'est raisonnablement possible, il est recommandé d'utiliser une ventilation par aspiration localisée et une extraction générale efficace.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de poussières lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées. Demi-masque filtrant les particules, filtre FFP2

Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	coton		
Épaisseur du matériel	min.	0,8	mm
Temps de passage		480	min

Divers

Vêtement de protection léger

Nom commercial : einZA Universalputz

Code produit: 0610608

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2025

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat d'agrégation			
solide			
Etat			
Poudre			
Couleur			
blanc			
Odeur			
inodore			
pH			
Valeur		11	
Température de référence		20	°C
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition			
Non applicable			
Point de fusion/point de congélation			
Non applicable			
Température de décomposition			
Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Non applicable			
Température d'inflammation			
Non applicable			
Température d'auto-inflammabilité			
Non applicable			
Propriétés comburantes			
Aucun			
Propriétés explosives			
Non applicable			
Inflammabilité			
Non applicable			
Limites inférieure d'explosion			
Donnée non disponible.			
Limites supérieure d'explosion			
Donnée non disponible.			
Pression de vapeur			
Donnée non disponible.			
Densité de vapeur relative			
Donnée non disponible.			
Densité relative			
Donnée non disponible.			
Densité			
Valeur		1,2	kg/m ³
Température de référence		20	°C
Solubilité dans l'eau			
Remarque/s		faiblement soluble	
Solubilité			
Donnée non disponible.			
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
Donnée non disponible.			
Viscosité cinématique			
Non applicable			

Nom commercial : einZA Universalputz

Code produit: 0610608

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2025

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Essai de séparation des dissolvants	
Non applicable	
Teneur en parts non-volatiles	
Valeur	100 %
Caractéristiques des particules	
Donnée non disponible.	

9.2 Autres informations

Autres informations
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

Donnée non disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

10.4 Conditions à éviter

A protéger contre l'humidité et l'eau.

10.5 Matières incompatibles

Acides; Agents d'oxydation; Bases

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	DIHYDROXYDE DE CALCIUM	1305-62-0	215-137-3
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 425		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	DIHYDROXYDE DE CALCIUM	1305-62-0	215-137-3
DL50	>	2500	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	DIHYDROXYDE DE CALCIUM	1305-62-0	215-137-3
CL50	>	6,04	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 436		
Source	ECHA		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	DIHYDROXYDE DE CALCIUM	1305-62-0	215-137-3
Durée d'exposition		4	h
Espèces	lapin		

Nom commercial : einZA Universalputz

Code produit: 0610608

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2025

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Méthode	OCDE 404
Source	ECHA
Évaluation	irritant
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	DIHYDROXYDE DE CALCIUM	1305-62-0	215-137-3
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	Corrosif		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.		

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
Donnée non disponible.			

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	DIHYDROXYDE DE CALCIUM	1305-62-0	215-137-3
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Espèces	Salmonella typhimurium: TA 1535, TA 1537, TA 98, TA 100; Escherichia coli WP2 uvrA		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	In vitro Mammalian Chromosomal Aberration Test		
Espèces	lymphocytes humains		
Méthode	OECD 473		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	étude in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères		
Espèces	Lymphzellen (souris)		
Méthode	OECD 476		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	DIHYDROXYDE DE CALCIUM	1305-62-0	215-137-3
Type d'examen	Étude de toxicité pour le développement prénatal		
Espèces	rat		
concerne	CAS 1305-78-8		
Méthode	OECD 414		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Cancérogénicité			
Donnée non disponible.			

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	DIHYDROXYDE DE CALCIUM	1305-62-0	215-137-3
Voie d'exposition	par inhalation		
Organe cible	voies respiratoires		
Méthode	Experience on humans through exposure.		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Peut irriter les voies respiratoires.		

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	DIHYDROXYDE DE CALCIUM	1305-62-0	215-137-3
Voie d'exposition	par inhalation		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 412		
Source	ECHA		

Nom commercial : einZA Universalputz

Code produit: 0610608

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2025

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Voie d'exposition	orale
Espèces	rat
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration
Non applicable

Propriétés perturbant le système endocrinien
Nom du produit
einZA Universalputz
La produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée
Irritant pour la peau et les muqueuses. L'inhalation de poussières peut provoquer des irritations des voies respiratoires. Des expositions répétées peuvent conduire à des difficultés respiratoires permanentes.

11.2 Informations sur les autres dangers

Autres informations
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	DIHYDROXYDE DE CALCIUM	1305-62-0	215-137-3
CL50		50,6	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		

Toxicité sur les poissons (chronique)
Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	DIHYDROXYDE DE CALCIUM	1305-62-0	215-137-3
CE50		49,1	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	DIHYDROXYDE DE CALCIUM	1305-62-0	215-137-3
NOEC		32	mg/l
Durée d'exposition		14	jour(s)
Espèces	Daphnia		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	DIHYDROXYDE DE CALCIUM	1305-62-0	215-137-3
CE50		184,57	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)
Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE

Nom commercial : einZA Universalputz

Code produit: 0610608

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2025

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

1	DIHYDROXYDE DE CALCIUM	1305-62-0	215-137-3
CE50		300,4	mg/l
Durée d'exposition		3	h
Espèces	boue activée		
Méthode	OCDE 209		
Source	ECHA		

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	DIHYDROXYDE DE CALCIUM	1305-62-0	215-137-3
Source	ECHA		
Évaluation	Cela ne s'applique pas aux substances inorganiques.		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB			
Nom du produit			
einZA Universalputz			
Evaluation PBT	Selon les informations transmises au sein de la chaîne d'approvisionnement : le produit ne contient aucun composant considéré comme PBT en teneur > 0,1 % .		
Evaluation vPvB	Selon les informations transmises au sein de la chaîne d'approvisionnement : le produit ne contient aucun composant considéré comme vPvB en teneur > 0,1 % .		
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	DIHYDROXYDE DE CALCIUM	1305-62-0	215-137-3
Evaluation PBT	La substance est non PBT.		
Evaluation vPvB	La substance est non vPvB.		

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien	
Nom du produit	
einZA Universalputz	
La produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.	

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations	
Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.	

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchets 17 01 01 béton

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Nom commercial : einZA Universalputz

Code produit: 0610608

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2025

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.4 Groupe d'emballage

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur: Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale. S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance soumise à restrictions incluse à l'annexe XVII, du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

Prescriptions nationales

Autres prescriptions nationales

Respecter les réglementations nationales en matière de manipulation et d'utilisation de substances dangereuses. Port des EPI préconisés par les normes en vigueur.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einZA Universalputz

Code produit: 0610608

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2025

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Prod-ID 809588